



BTP. GROUPE LEGENDRE

LEGENDRE 3.0

Une histoire de transmission

DOSSIER DE PRESSE

Novembre 2015

SOMMAIRE

Communiqué de presse > 3

| L'actualité du BTP. Groupe LEGENDRE (Rennes, 35).
Jean-Paul Legendre laisse officiellement les rênes de l'entreprise familiale
à son fils, Vincent Legendre, le 31 décembre 2015.

Le point de vue de Jean-Paul Legendre et son « après » au sein du Groupe > 4

- 1 | Jean-Paul Legendre quitte ses fonctions au sein du groupe
du même nom au 31 décembre 2015.
- 2 | Et « après » ? Ses nouvelles activités ? Ses nouvelles responsabilités ?
- 3 | Création d'un conseil de surveillance au 1^{er} janvier 2016

Une histoire de transmission sereine et anticipée, de passion entrepreneuriale, autour d'une véritable aventure humaine > 6

- 1 | Parcours de Vincent Legendre depuis son entrée dans l'entreprise,
de 2003 à 2015
- 2 | Retour rapide sur les grands développements du Groupe Legendre
et douze années d'une codirection stratégique pour sa structuration
- 3 | Interview croisée de Jean-Paul et Vincent Legendre, à un mois
de la succession

Le point de vue de Vincent Legendre sur le Groupe « hier, aujourd'hui et demain » > 13

- 1 | S'imprégner des valeurs du Groupe, de son ADN, pour mettre en place
les bonnes décisions et bons outils, pour respecter hier...
- 2 | ...Mais surtout pour bien prévoir l'organisation d'aujourd'hui, et anticiper
les choix stratégiques de demain

Annexes > 16

- 1 | Le fiche d'identité du Groupe
- 2 | Le Groupe Legendre aujourd'hui, infographie en 12 chiffres
- 3 | Les trois logotypes au fil des 48 ans

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes | le 17 novembre 2015



BTP. Groupe LEGENDRE (Rennes, 35).

Jean-Paul Legendre laisse officiellement les rênes de l'entreprise familiale à son fils, Vincent Legendre, le 31 décembre 2015.

Jean-Paul et Vincent LEGENDRE sont actuellement cogérants du Groupe éponyme de BTP (1 400 salariés et 450 millions d'euros de chiffre d'affaires prévisionnel en 2015). Après 48 années d'activité dont 42 à la tête de l'entreprise, Jean-Paul Legendre quitte ses fonctions au sein du Groupe au 31 décembre 2015 et laisse les rênes à son fils Vincent, dans l'entreprise depuis douze ans.

Désormais dirigée par Vincent Legendre, l'entreprise implantée dans le très Grand Ouest et l'Île-de-France, est détenue à 100% par la Famille Legendre. Le Groupe reste structuré autour de cinq métiers, reflet de ses expertises : construction, immobilier, ingénierie, matériaux de construction et énergie. Chacun de ces métiers pouvant agir indépendamment ou en parfaite coordination.

Si Jean-Paul Legendre quitte toutes ses fonctions opérationnelles au sein de l'entreprise qu'il avait rachetée à son père en 1974, il conserve des activités auprès des foncières immobilières du Groupe et du Château des Pères.

Avec le changement qui s'opère, une nouvelle Gouvernance est mise en place dès le 1^{er} janvier 2016 : un directoire, dont Vincent Legendre prend la présidence, un conseil de surveillance et un comité exécutif.

Le Directoire est représentatif de l'entreprise, chargé de décider et d'orienter stratégiquement le Groupe, il se réunit à minima une fois par mois, sur une journée dédiée. Il a déjà marché « à blanc » avant l'été 2015 afin de rôder le système et il est juridiquement opérationnel dès le 1^{er} janvier 2016. Vincent Legendre est accompagné de quatre directeurs généraux :

Bertrand Ruaux, secrétaire général ; Pascal Martin, directeur d'Armorgreen ; Olivier Roualec, directeur Legendre Génie Civil ; Alain Girard, directeur agence Île-de-France.

Quant au Conseil de Surveillance, composé de trois à six membres (non nommés à ce jour), il est présidé par Jean-Paul Legendre et travaille avec ce Directoire en l'épaulant. Il se réunit quatre fois par an. Enfin, le Comité exécutif qui « pilote » l'entreprise au quotidien, reste en place avec ses 14 membres.

En parallèle de cette transition structurelle, le Groupe a organisé une convention interne afin de présenter le projet de l'entreprise pour demain, le socle sur lequel s'appuieront les salariés pour écrire la suite de l'aventure LEGENDRE. Car le Groupe affiche de l'ambition mais conserve son ADN de constructeur. Il faudra développer de nouveaux métiers et marchés ; comme l'entreprise a toujours su le faire depuis 1946.

« Ce projet c'est Legendre 3.0 - pour troisième génération dans l'entreprise. Il tient dans ma vision des caractéristiques d'un groupe pour demain, nos ambitions pour 2025, notre stratégie pour atteindre ces ambitions. Un projet à moyen et long terme à construire avec nos collaborateurs... » conclut Vincent Legendre.

LE POINT DE VUE DE JEAN-PAUL LEGENDRE ET SON « APRÈS » AU SEIN DU GROUPE

1 | Jean-Paul Legendre quitte ses fonctions au sein du groupe du même nom au 31 décembre 2015.

À la tête de l'entreprise familiale depuis 42 années, et après 48 ans d'activité, Jean-Paul Legendre quitte l'entreprise au 31 décembre 2015. Lui-même avait pris la suite de son père, en 1974. « *J'avais 22 ans lorsque mon père, Jean, m'a cédé l'entreprise, nous avons travaillé quinze ans (1968-1983) ensemble, dans une confiance mutuelle.* » Quel meilleur exemple pour dupliquer la transmission de son entreprise à Vincent Legendre, son fils cadet, présent dans le Groupe familial depuis douze ans.

En novembre 2011, lors de son discours inaugural du siège social de la Courrouze, le dirigeant annonçait officiellement que Vincent prendrait les rênes de l'entreprise quatre ans plus tard. Il estimait avoir fait le plus « facile » et que le plus « dur » était à venir, avec

le développement et la pérennisation du Groupe.

« *J'abandonne toutes mes fonctions au sein du Groupe et de la Holding, je quitte l'opérationnel et je quitte le siège social à la Courrouze* » Concrètement Jean-Paul Legendre n'est plus dans les prises de décision. Et l'ancien patron part sereinement. Premièrement, il considère que Vincent et son équipe n'ont désormais plus besoin de lui, la transmission étant engagée depuis plus de dix ans. Deuxièmement, « *48 années, c'est assez de temps consacré à l'entreprise et je ne veux pas attendre pour lever le pied* ». Troisièmement, l'homme ne s'accroche pas au pouvoir, ce n'est pas cela qui lui a permis de s'épanouir, mais bien l'entreprise, le métier et les hommes. Quatrièmement, très curieux et touche à tout, l'ancien dirigeant ne va pas s'ennuyer, confie-t-il.

2 | Et « après » ? Ses nouvelles activités ? Ses nouvelles responsabilités ?

Jean-Paul Legendre va avoir un rôle actif auprès des foncières Immobilier 3L (foncière du Groupe) créée en 2009, dirigée par Isabelle Vettier - elle compte six salariés - et LEGINVEST (foncière salariés) créée en 2013, présidée par Françoise Fournel, avec un conseil d'administration. Ces deux sociétés sont dotées de fonds propres importants, avec de vraies capacités d'investissement en immobilier pour le groupe.

« *J'agis ici comme développeur, je monte des dossiers et j'ouvre mon carnet d'adresses, pour le reste ce sont aux équipes en place d'œuvrer.* »

En parallèle, Jean-Paul Legendre poursuit ses activités au sein du Château des Pères, domaine de 31 hectares dédié à l'événementiel et l'art, à Piré-sur-Seiche. Il prévoit d'y être une journée par semaine pour assister son fils, Julien, responsable du lieu, dans la gestion, le développement des activités : restaurant, séminaires, ateliers artistiques, événements (expositions, concert, etc).

Le Château des Pères est un domaine acheté en 2011 par Jean-Paul Legendre, à 100% filiale de la holding.

3 | Création d'un conseil de surveillance au 1^{er} janvier 2016

Un conseil de surveillance est créé dès le 1^{er} Janvier 2016. Composé de trois à six membres, non nommés pour le moment, il sera présidé par Jean-Paul Legendre et travaillera avec la nouvelle gouvernance mise en place au sein du Groupe Legendre. Une réunion trimestrielle est déjà prévue pour accompagner le Directoire dans les prises de décisions stratégiques sur la base des retours d'expérience des membres du Conseil.

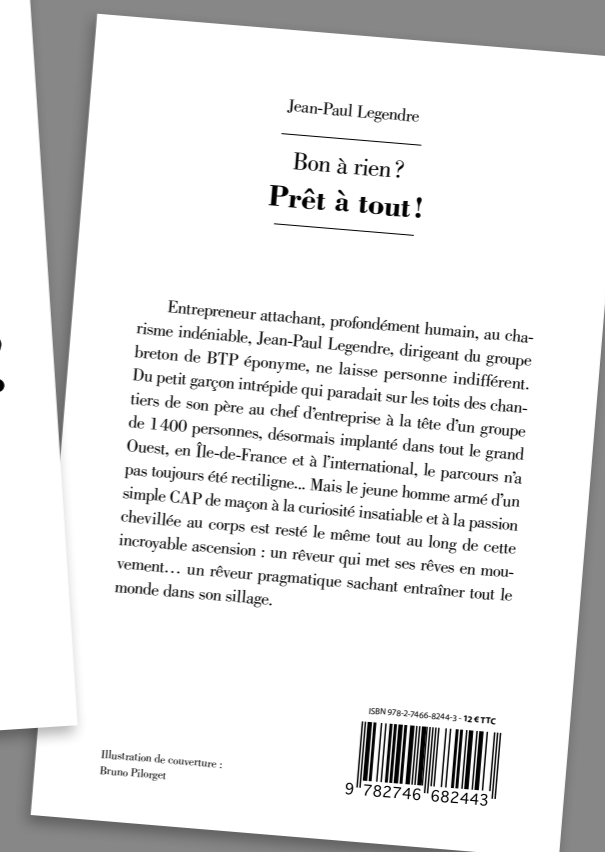
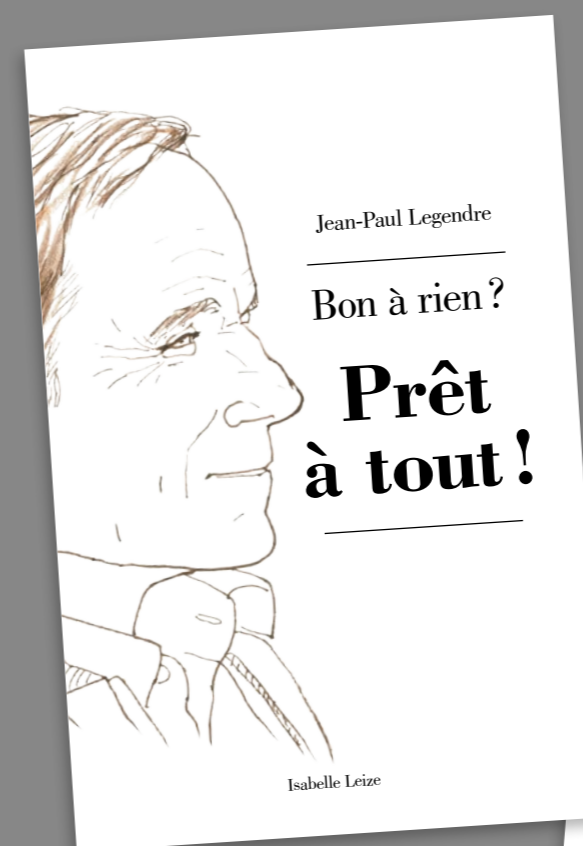
« *Ce conseil a vocation à épauler la nouvelle gouvernance. Échanger ou encore conforter seront les mots d'ordre des membres. Ce peut être un regard extérieur bienveillant, mais en aucun cas il ne s'agit de "surveiller"* » insiste Jean-Paul Legendre.

Au 1^{er} janvier 2016, pour ces nouvelles activités, Jean-Paul Legendre installe son bureau au Mabilay, l'ancien bâtiment central de France Télécom à Rennes, réhabilité (par la filiale OTI) en 2012.

ZOOM, le livre du départ

160 pages pour raconter une vie entrepreneuriale et profondément humaine... les bases d'un Groupe familial solide.

Bon à Rien ? Prêt à tout ! d'Isabelle Leize



| Jean-Paul Legendre et Jean, son père, au Château des Pères



| Le Mabilay, où s'installera Jean-Paul Legendre au 1^{er} janvier 2016

UNE HISTOIRE DE TRANSMISSION SEREINE ET ANTICIPÉE, DE PASSION ENTREPRENEURIALE... AUTOUR D'UNE VÉRITABLE AVENTURE HUMAINE

1 | Parcours de Vincent Legendre depuis son entrée dans l'entreprise, de 2003 à 2015

De juillet 2003 à l'hiver 2015, Vincent Legendre s'est imprégné de l'entreprise, en travaillant d'abord sur le terrain, puis sur des fonctions stratégiques. Et puis il a fallu gérer, prendre les décisions, monter petit à petit en compétences pour finalement prendre les rênes du navire amiral, seul - ou presque -, à l'horizon Janvier 2016.

Le parcours de Vincent Legendre dans l'entreprise, c'est l'image d'une prise en main anticipée, qui se fait presque en douceur. De son côté, Jean-Paul Legendre, au fil des ans va prendre de la distance et de la hauteur. Dès le début, tout a été mis en œuvre pour son arrivée, la transmission ayant été « imaginée » mais pas « formellement organisée ».

À son arrivée, le 1^{er} septembre 2003, Vincent Legendre a la fonction de cogérant dans la structure de tête du Groupe, « ça écrivait déjà la démarche » indique-t-il.

Vincent Legendre acquiert, très tôt le goût du BTP... Après une école d'ingénieur, il commence sur le terrain. Son premier jour au sein de l'entreprise se déroule à Paris, comme conducteur de travaux, durant deux années. Il revient à l'été 2005 à Rennes pour faire encore du suivi de travaux, pendant trois ans.

En 2008, père et fils travaillent déjà de concert et Vincent prend la responsabilité des agences de Gros Œuvre. Il est alors basé au siège et fait connaissance avec le métier de chacun, le fonctionnement de l'entreprise au jour le jour. « À partir de 2008, nous manageons l'entreprise ensemble et toutes les décisions sont prises d'un commun accord. »

En 2010, un changement s'opère vraiment : Vincent Legendre est à l'exploitation, Jean-Paul Legendre davantage aux investissements. Vincent prend 100 % de la direction du pôle construction et agit alors à tous les niveaux : recrutement, management, commercial, etc. Il va progressivement faire le tour de toutes les entités pour avoir une vision globale du Groupe.

De son côté Jean-Paul Legendre en profite pour se concentrer sur l'amont avec le développement du pôle Promotion, du pôle Énergie avec Pascal Martin, des investissements immobiliers (via les filiales I3L, Leginvest, OTI) et plus récemment l'hôtellerie.

« Cette période m'a permis de prendre de la hauteur, je fonctionne à l'instinct et aux opportunités, nous avons développé de grands projets comme Technicolor, des grands bâtiments pour Point P ou encore plus récemment un projet d'hôtel et bureaux sur le site de Disneyland Paris » précise Jean-Paul Legendre.

La prise en main se poursuit en 2012, avec le bureau d'études, désormais nommé Ingénova, la direction du pôle Industriel et la participation à tous les comités d'engagement de la promotion immobilière en septembre 2013. Le tour du Groupe est terminé. La succession est prête.



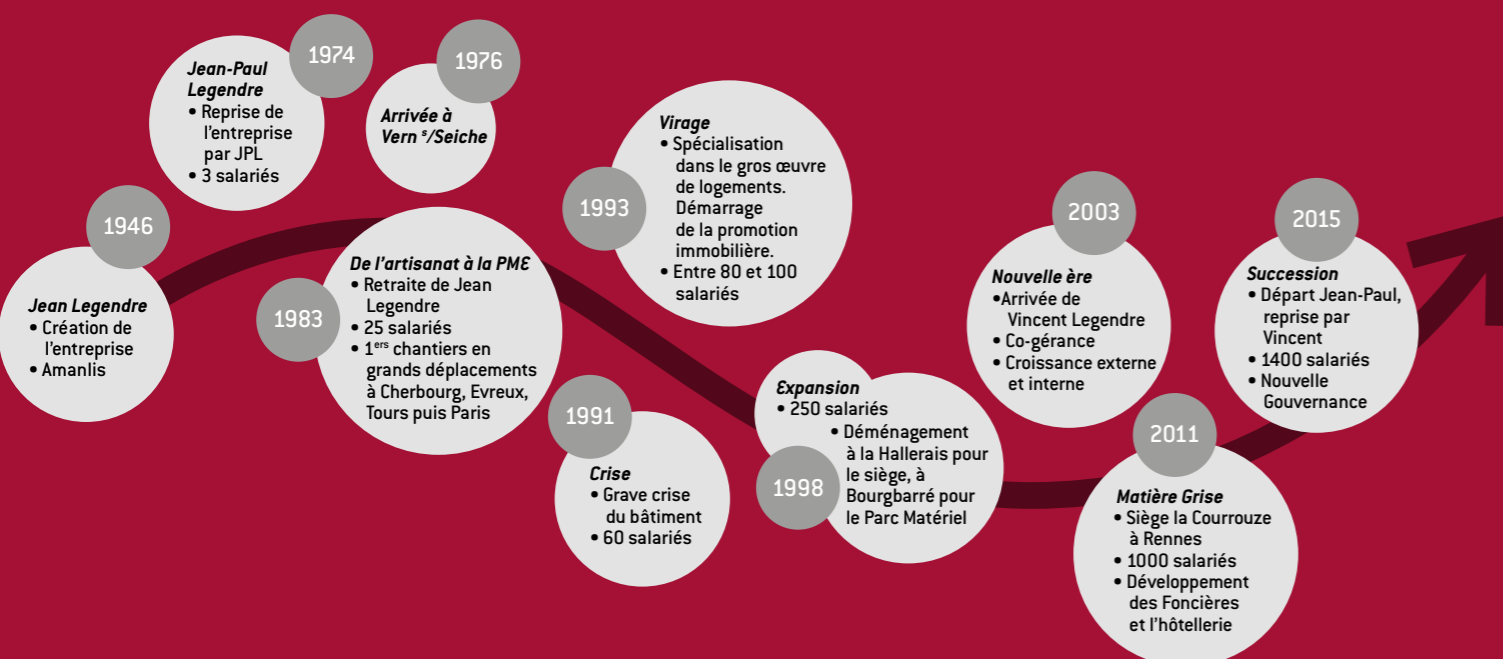
« J'ai pris en main chaque métier, chaque pôle, petit à petit, en 12 ans »

| Vincent Legendre, depuis 2003 au sein du Groupe

2 | Retour rapide sur les grands développements du Groupe Legendre et douze années d'une codirection stratégique pour sa structuration

Ces 10 grandes dates symboliques sont chacune à leur manière des étapes clés de l'entreprise et nous n'allons pas revenir sur les débuts de Legendre et fils puisqu'un livre y a été consacré... Une vie d'entrepreneur. Par contre les dix dernières années, marquées par l'arrivée de Vincent Legendre, ont été si « fulgurantes » qu'elles valent un « zoom ».

1946-2015 : LES 10 DATES CLÉS DU DÉVELOPPEMENT



Au fil des années se sont « révélés » quelques atouts qui caractérisent aujourd'hui le Groupe Legendre : prises de risque, envie d'entreprendre, confiance dans les hommes. Des forces que le duo s'est attaché à mettre

en exergue et qui ont permis un développement par « anticipation » avec des diversifications très stratégiques pour le Groupe, en privilégiant une vision « éclairée »...

Comme ce virage pris en 2005 avec le logement social. À cette époque, le Groupe Legendre fait du logement résidentiel privé à 95%. Il décide de se diversifier et remporte le marché public de La Duchesse Anne, au Thabor (Rennes) : une opération exemplaire et symbolique pour la municipalité de la Ville puisqu'il s'agissait de faire de la mixité sociale dans un secteur résidentiel comptant à peine 2% de logements à vocation sociale.

Dix ans plus tard, le logement social pèse 30% du chiffre d'affaires du Groupe ; le logement résidentiel compte pour 50% et le reste en bureau, bâtiment industriel, etc.

« Avec mon père, entre 2005 et 2010, notre idée était de nous diversifier dans chacune de nos filiales, de créer de nouvelles agences et de s'ouvrir à de nouveaux métiers comme le Génie Civil en 2011 ou encore le logement social à Paris ». Pari réussi pour ces deux activités, le Génie Civil fait aujourd'hui 82 millions d'euros de chiffre d'affaires, l'Île-de-France représentant 45% de l'activité du Groupe.

Anecdote
Jusqu'en 1993, 100% des équipes étaient bretonnes. Aujourd'hui il y a 34 nationalités.

Jean-Paul Legendre tient à préciser que « sur 42 ans d'activité, nos cinq meilleures années se situent entre 2005 et 2009 ». En 1996, l'entreprise compte près de 100 salariés, 250 en 2000 pour atteindre le cap des 1 000 en 2010, soit une multiplication par dix en 14 ans. En 2015, le Groupe Legendre fait état de 1400 collaborateurs.

Si la crise arrive en 2008, elle touche le Groupe Legendre en 2010. Jean-Paul Legendre n'avait de cesse de marteler « attention nous marchons sur un nuage,

cette croissance ininterrompue ne peut pas durer, la crise va arriver chez nous aussi » « ça prépare » tempère Vincent Legendre. Mais le Groupe continue à avancer, et les cogérants cherchent ensemble des relais de croissance. « J'ai vécu la crise de 1991, pire que celle de 1982, on a connu une baisse de 40% de notre chiffre d'affaires, un nombre incalculable d'entreprises ont mis la clé sous la porte » ; voici un cas d'école que Jean-Paul Legendre s'est appliqué à transmettre à Vincent...

Un développement ne se fait pas sans hommes. Il fallait réunir des personnes expertes dans leur domaine. À partir de 1995, trois cadres rejoignent Jean-Paul Legendre pour soutenir le développement, renforcer le management. Des recrutements stratégiques pour la croissance du Groupe qui ne s'arrêteront plus jusqu'à la mise en place d'un comité exécutif, en 2011, composé de 13 membres avec Vincent Legendre à sa direction.

Une mue se fait avec l'arrivée de Vincent Legendre en 2003. Au fil du temps, il apporte une nouvelle impulsion à la société ; le Groupe va en effet se structurer, et va pouvoir innover.

Ainsi naît un Groupe de BTP bâti pour durer, structuré pour grandir et organisé en cinq métiers, reflet de ses expertises : construction, immobilier, ingénierie, matériaux de construction et énergie. Chacun de ces métiers pouvant agir indépendamment ou alors en parfaite coordination. Cette photo du Groupe à 2015 va bien évidemment très vite évoluer.

BON A SAVOIR

Jean-Paul Legendre : « LES TROIS CHOIX LES PLUS IMPORTANTS DE MA CARRIÈRE, LES PLUS FOUS OU LES PLUS RÉFLÉCHIS »

- Sortir de la Bretagne en 1982 pour aller en Normandie et en Île-de-France.
- En 1991, me porter caution personnelle sur tous nos engagements contre tous les avis de l'époque sinon je crois que j'aurai mis la clé sous la porte.
- Décider de faire de la promotion en 1993.

Extrait du livre Bon à rien, Prêt à tout !

« Entre 1990 et 1995, l'entreprise était trop importante pour que je la manage tout seul, j'étais à mes limites de compétences sur pas mal de fonctions, mais je n'avais pas les moyens de recruter des directeurs. »



| Jean-Paul et Vincent Legendre, cogérants jusqu'au 31 décembre 2015

3 | Interview croisée de Jean-Paul et Vincent Legendre à un mois de la succession

Actuellement les deux hommes sont cogérants. Au 1^{er} janvier 2016, Vincent Legendre passe président du Directoire et Jean-Paul Legendre, président du Conseil de Surveillance. Retour sur la transmission de l'entreprise familiale. Une aventure humaine.

Une transmission en « douceur », annoncée lors de l'inauguration de votre nouveau siège en novembre 2011 !

JPL : Nous avons en effet annoncé à ce moment là que je partirai en 2015 et que Vincent tiendrait les rênes. J'ai tenu parole. Pendant 40 ans j'ai été acteur de la décision, c'est bien suffisant. J'ai lâché le pôle Construction depuis 5 ans, les clients n'ont donc plus du tout affaire à moi, ni les salariés d'ailleurs.

VL : De 2003 à 2005, j'observe et je deviens petit à petit acteur. Entre 2005 et 2010, je reporte le message de mon père sur le terrain. En 2008, je fais de la gestion courante, je suis alors au courant de tout. Et de 2010 à 2015 je prends les responsabilités de chaque métier, donc chaque filiale.

Comment s'est préparée, gérée, anticipée, cette transmission du Groupe ?

VL : Toutes les grandes, et vraies décisions sont prises à deux depuis 2010. Par vraies décisions j'entends les développements, les virages stratégiques, les recrutements - ce qui influe sur l'entreprise -, le reste c'est de la gestion courante.

JPL : Je dirai que même si tout s'est fait naturellement, tout cela est prévu de longue date. Avant même que Vincent n'intègre le Groupe nous savions qu'il prendrait les rênes un jour ! Dès le bac, l'objectif de Vincent était d'intégrer l'entreprise.

Et côté organisation ?

JPL : Nous n'avons pas organisé la transmission au sens strict, c'est-à-dire à telle date tu prendras telle direction, ou via de la formation. Le monde entrepreneurial demande une certaine souplesse, de l'écoute et un bon sens de l'analyse. Par contre, de mon point de vue, il était important d'avoir une compréhension (même sans l'expertise) de chacun de nos métiers.

VL : J'ai tout appris de mon père et au contact des cadres et salariés de l'entreprise. Par contre, 2015 aura été une année très chargée. Il aura fallu fixer le nouveau cap, organiser le changement de gouvernance et modifier les statuts de l'entreprise ; tout cela prend du temps.

Humainement vous pouvez nous en dire plus ?

VL : En trois mots voilà ce qui nous a réussi : consensus, confiance mutuelle, complémentarité. Un consensus dans toutes nos prises de décision, une confiance mutuelle au jour le jour et une complémentarité en terme de management car il fait facilement venir les gens et de mon côté j'aime organiser le management (accueillir, suivre, communiquer).

JPL : En réponse mes trois mots : la vision, la sensation, la confiance. La confiance c'est l'histoire et le modèle familial ; comme mon propre père faisait. J'ai naturellement fait confiance partout où j'allais, cette règle s'applique donc à Vincent. Pour moi il faut savoir se remettre en question car on réapprend tout à tout âge.

Anecdote
Parfois, l'impact positif d'une décision se mesure à long terme... À l'image de ce choix opéré – en duo par Vincent et Jean-Paul Legendre – pour la construction du nouveau siège de Legendre Île-de-France : « Situé à Wissous, directement sur l'A6, aux portes de Paris, c'est l'aspect pratique et l'accès à la francilienne qui nous ont guidés. Mais aujourd'hui, l'impact du bâtiment en terme de visibilité, et donc de notoriété, est incroyable... Et ce n'était pas du tout anticipé ! »

Comment allez-vous fonctionner demain ?

JPL : C'est la fin de notre duo à la tête de l'entreprise. Demain, notre relation professionnelle doit être à sens unique, à Vincent de m'appeler en cas de besoin.

VL : Les valeurs transmises sont conservées... Je pense que les salariés l'ont senti tout au long de ces douze années de travail conjoint. La nouvelle organisation le montre. Et puis, je ne remplace pas mon père, je lui succède...

Un conseil de père à fils et de fils à père avant de partir...

JPL : Face à une situation compliquée, voir le plus loin possible à l'image de cette immense photographie toute noire avec sa lumière d'espoir (qui lui fait face dans son actuel bureau). Elle m'a inspiré et m'inspire encore... Réaliser ses projets, quitte à échouer. Par contre une fois la décision prise, il faut l'assumer, l'analyser et avancer coûte que coûte ; et se dire que les réussites comme les échecs font progresser.

VL : Rester très libre de me conseiller et de me challenger car il l'a toujours fait avec bienveillance et confiance en moi. Profiter du temps qu'il va avoir de disponible pour partager des moments de vie avec tous les membres de son entourage : famille et amis qui sont très nombreux !

« Et aussi... j'ajouterai : aller au bout de ses envies et prendre des risques. Ce conseil vaut pour Vincent et tous les salariés du Groupe ! »



« Les valeurs transmises sont conservées »

LE POINT DE VUE DE VINCENT LEGENDRE SUR LE GROUPE « HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

1 | S'imprégner des valeurs du Groupe, de son ADN, pour mettre en place les bons outils et prendre les bonnes décisions, pour respecter hier...

Depuis douze années au sein du Groupe, à différentes fonctions, du terrain à la gérance du Groupe, Vincent Legendre agit pour les valeurs humaines, l'envie d'entreprendre... « Travailler aussi longtemps en décidant à deux ça me semble encore hors norme, avec le recul. » Mais c'est possible. Le facteur clé de cette réussite, sans aucun doute l'articulation très particulière entre les deux hommes : se faire confiance mutuellement.

Une organisation bénéfique pour le groupe. « Mon père s'est libéré la tête pour aller sur des terrains où nous n'aurions pas été... En quelques années, nous avons fait beaucoup de choix décisifs pour le groupe ; mon père a énormément d'idées et il faut aller vite : il y a eu le Mabilay, la promotion immobilière sur Paris, le lancement dans l'hôtellerie, la création d'une usine d'armatures, le Slabe... » « J'ajouterai que mon père est un pur développeur, très créatif ; pour ma part je suis un peu plus organisateur et manager... j'aime ça. L'effet positif de mon rôle : mettre de l'huile partout et gérer le « poids » pris par le Groupe, grandir sereinement. »

« Tout cela ne se révèle pas du jour au lendemain, mais après plus de dix ans, on peut prendre le recul. La complémentarité avec mon père m'a permis de passer du temps à vivre le quotidien de l'entreprise et à analyser ses atouts, notamment en connaissant ses hommes et femmes, mais aussi à corriger ses faiblesses. » Vincent Legendre a opéré les choix pour la suite de l'entreprise et l'organisation qui se met en place, officiellement, dès le 1^{er} janvier 2016.

Ensuite, il y a les expériences à partager, les réussites comme les échecs. « Notre force est là : nous n'avons jamais essayé de nous répartir les échecs et les réussites du groupe ».

De 1996 à 2015, notre groupe ce n'est que du développement ; de l'intuitif, il faut passer au collaboratif... « En 2011, nous mettons en place sur proposition de Vincent un comité exécutif de 14 membres, 14 personnes au courant de tout ce que l'on envisage de faire » souffle Jean-Paul Legendre.

Sur le compte de Vincent Legendre on pourra mettre : le lancement dans la construction de logements sociaux, l'élargissement à l'entreprise générale ou encore l'idée de changer de siège social en 2007. « En 2007, nous avions 700 salariés et pas de Direction des ressources humaines ».

La lourdeur des tâches quotidiennes, les réunions de comptes mensuelles, les « petites » décisions de tous les jours, Jean-Paul Legendre a pu s'en libérer pour s'enquérir du développement. « Et de mon côté j'ai pu écrire notre feuille de route à dix ans en structurant qui fait quoi, mais aussi organiser la bonne intégration de nos nouveaux collaborateurs en mettant en place, avec le service RH, par exemple, le parcours d'intégration au sein du Groupe ainsi qu'une journée annuelle dédiée à l'arrivée des nouveaux salariés. »

C'est bien Vincent Legendre qui a structuré le Groupe tel qu'il est aujourd'hui et également mis en place la hiérarchie actuelle.

2 | ...Mais surtout pour bien prévoir l'organisation d'aujourd'hui, et anticiper les choix stratégiques de demain

Avec la fin de la cogérance, une nouvelle Gouvernance et un projet à moyen et long terme étaient nécessaires. Dès le 1^{er} janvier 2016, l'organisation du Groupe repose sur trois structures/piliers : un conseil de surveillance, un directoire, dont Vincent Legendre prend la présidence, et un comité exécutif. En parallèle, le Groupe a organisé une convention interne afin de présenter le projet de l'entreprise pour demain.

Pour ce Directoire, Vincent Legendre est accompagné de quatre directeurs généraux : Bertrand Ruaux, secrétaire général ; Pascal Martin, directeur d'Armorgreen ; Olivier Roualec, directeur Legendre Génie Civil ; Alain Girard, directeur Legendre Île-de-France. Il est représentatif de l'entreprise et l'équipe constituée a une vraie volonté d'entreprendre « et est consciente des valeurs du Groupe avec qualité des relations humaines, et engagement : deux absolues

nécessités » insiste Vincent Legendre. Les profils sont différents et complémentaires avec des organisateurs, des créatifs et des managers...

Tous les membres ont aussi une vision à long terme qui implique d'avoir un avis sur l'évolution du Groupe, un bagage commercial, sans oublier une curiosité aiguisée qui permet de rester en veille.

Chargé de décider et d'orienter stratégiquement le Groupe, cette structure n'a pas vocation à alourdir le système, car Vincent Legendre ne souhaite pas d'inertie dans la prise de décision. « *La souplesse, la réactivité, la relation client sont notre marque de fabrique. Des atouts à conserver* ». Il se réunira à minima une fois par mois sur une journée dédiée. Il a déjà marché « à blanc » avant l'été afin de rôder le système et il sera juridiquement opérationnel dès le 1^{er} janvier.

Quant au Conseil de Surveillance, présidé par Jean-Paul Legendre (lire en page 4), il soutiendra ce Directoire et se réunira quatre fois par an ; le Comité exécutif qui « pilote » l'entreprise au quotidien, reste en place avec ses 14 membres.

Pas facile en effet cet exercice d'agilité tout en prenant des décisions vraiment collectives. Alors comment opère-t-on ce changement ? Notamment auprès des salariés, pour que chacun puisse donner son avis et être écouté ? En commençant par organiser une convention auprès de 84 salariés, tous les membres du comité exécutif et leur N-1. Cette rencontre organisée en septembre dernier a permis de poser le nouveau socle du Groupe et de communiquer en interne. Trois objectifs affichés. **1** : Mieux se connaître car on travaille en silo. **2** : Présenter la future gouvernance. **3** : Proposer le projet de l'entreprise qui résume ce que l'on a envie de faire demain...

L'entreprise est très attachée à sa culture et ses valeurs : une grande autonomie dans le travail, la formation pour monter en compétence, et l'entrepreneuriat avec de la place pour la liberté et l'initiative, on pourrait même parler d'intrapreneuriat ! Ce qui signifie des gens qui ont des idées, qui les expriment de façon à ce que le Groupe les soutiennent, les aide à mettre en place leur projet.

Le Groupe a de l'ambition mais souhaite conserver son ADN de constructeur... et l'étendre à l'énergie. Il faudra développer de nouveaux métiers et marchés ; comme l'entreprise a toujours su le faire depuis 1946. « *Ce projet pour l'entreprise c'est Legendre 3.0 - pour troisième génération dans l'entreprise. Il tient dans ma vision des caractéristiques d'un groupe pour demain, nos ambitions pour 2025, notre stratégie pour atteindre ces ambitions. S'il est encore trop tôt pour en parler car il est encore à construire avec nos équipes en interne, nous pouvons dire que notre organisation évolue déjà en sachant qu'il reste du chemin... avec beaucoup de perspectives positives* » conclut Vincent Legendre.

À NOTER
Un changement juridique s'opère également puisque de SARL, la société mère passe en SAS.



Le Directoire. De gauche à droite : Olivier Roualec, directeur Legendre Génie Civil, Vincent Legendre, dirigeant du Groupe, Bertrand Ruaux, secrétaire général, Alain Girard, directeur Legendre Île-de-France, et Pascal Martin, directeur d'Armorgreen.

ANNEXES

1 | La fiche d'identité de l'entreprise

- **Activité :**
Le Groupe Legendre regroupe cinq secteurs d'activités, 5 métiers complémentaires qui travaillent en synergie pour construire ensemble des projets de façon plus intelligente et responsable
- **Création** en 1946
- **Dirigeant :**
Vincent Legendre
- **Statuts :**
SAS depuis le 01/11/2015
- **Siège social :**
Rennes (35)
5, rue Louis-Jacques Daguerre
CS 60825 - 35208 RENNES CEDEX 2
Tel. : 02 99 86 75 86
- **Chiffre d'affaires 2015 supérieur à 450 millions d'euros**
- **Nombre de salariés :**
1400 salariés
- **Organisation :**
Une holding pour le Groupe et 16 sociétés d'exploitation (filiales)
- **Quelques chantiers phares :**
Ligne B du métro rennais (35)
Conservatoire de la Ville de Vanves (91)
Centrale photovoltaïque en autoconsommation pour Biocoop (35)



| Vincent et Jean-Paul Legendre devant les salariés du Groupe, lors de l'inauguration de la Courrouze, en 2011

2 | Le Groupe Legendre aujourd'hui, infographie en 12 chiffres



5
MÉTIERS



1 400
COLLABORATEURS



4
GRANDES
IMPLANTATIONS
GÉOGRAPHIQUES



450 M€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES



16
FILIALES



38 ans
C'EST L'ÂGE MOYEN
DES SALARIÉS DU
GROUPE



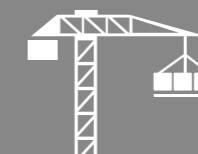
62,9 %
DE COMPAGNONS



69 ans
C'EST L'ÂGE DU
GROUPE



34
NATIONALITÉS



61
GRUES EN ACTIVITÉ
SUR LE TERRITOIRE



161
RECRUTEMENTS



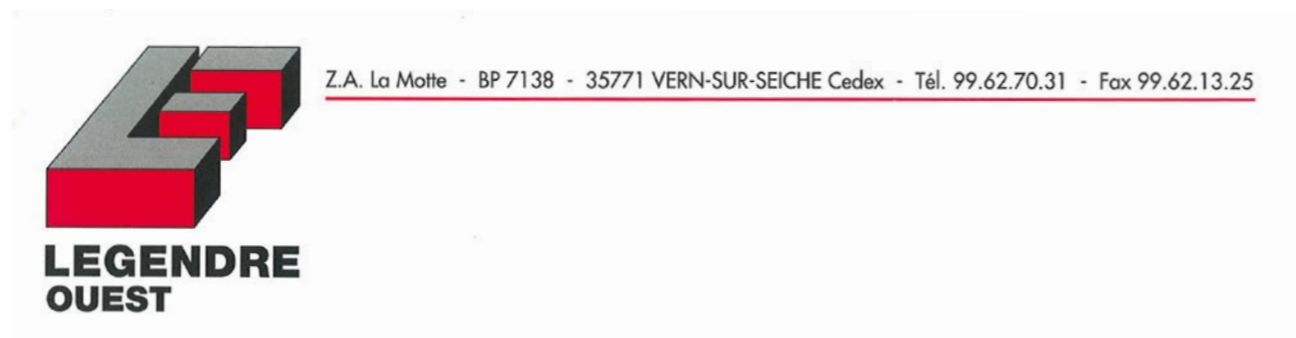
494
SALARIÉS FORMÉS

3 | Les logos du Groupe Legendre de 1946 à aujourd'hui

De la naissance de l'entreprise, le code « rouge » est resté au fil du temps.



Année 2000 ! Pour l'occasion, l'entreprise se dote d'un nouveau logo.



Le Groupe revêt en 2009 un logo rouge, gris et blanc, arborant le slogan qui résume toute sa philosophie : « Construire en responsable ». Toujours l'actuel logotype, décliné par entité.





CONTACT PRESSE

Nathalie Jouan

15, rue de Buféron - 35000 RENNES

06 61 77 35 00

jouan-nathalie@wanadoo.fr

RENNES (SIÈGE SOCIAL)

5 rue Louis Jacques Daguerre
CS 60825
35208 RENNES Cedex 2
secretariat@groupe-legendre.com

ÎLE-DE-FRANCE

13 avenue Jeanne Garnerin
CS 85807
91321 WISSOUS Cedex
idf@groupe-legendre.com

NANTES

1 rue Vasco de Gama
BP 20021
44801 Saint-Herblain Cedex
loire@groupe-legendre.com

LONDRES

5 Elstree Gate, Elstree Way
Borehamwood,
Hertfordshire, WD6 1JD

www.groupe-legendre.com